COMMUNE DE VILLEFONTAINE

Risques

Approbation

Pièce n°	Échelle	Procédure	Cadastre
3/3	1 : 5000	Modification de droit commun n°1	PCI Vecteur m.a.j. 20/03/2024

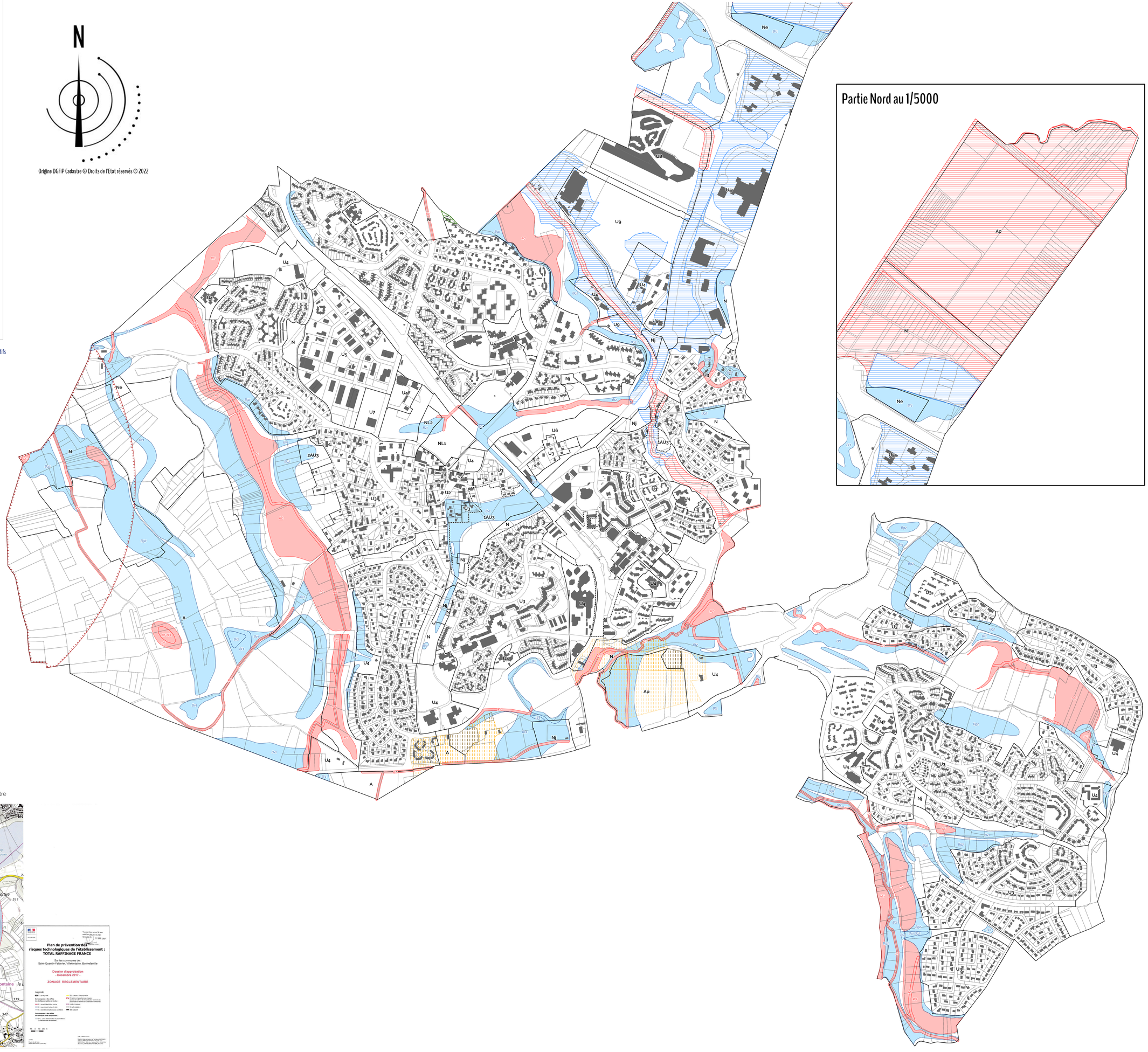

Prise en compte des risques naturels en ADS à partir du zonage des aléas (Cf. Documents Informatifs sur les risques naturels hors articles R. 151-52 et 151-53 du code de l'urbanisme en annexes du PLU)

Pour chaque risque un indice renvoie à une rubrique du règlement. Cet indice est défini par deux lettres éventuellement suivies d'un 3e caractère, chiffre ou lettre.

Quand la première lettre est R, les projets sont interdits de manière générale, sauf ceux correspondants aux exceptions précisées par le règlement écrit ; quand elle est B, la plupart des projets sont possibles, sous réserve d'application des prescriptions du règlement écrit :

- B — Constructible sous conditions
- R — Inconstructible sauf exceptions

La seconde lettre indique la nature de l'aléa :
I' : Inondation de pied de versant
C : Crue rapide de rivières
T : Crue torrentielle
V : Ruissellement sur versant
G : Glissement de terrain
P : Chutes de pierres et de blocs
F : Effondrement de cavités souterraines, affaissement de terrain, suffosion

Le troisième caractère est un indice permettant de distinguer pour un aléa donné différentes rubriques règlementaires créées pour moduler les règles au vu d'autres critères que la nature et le niveau de l'aléa.

Le Plan de Prévention des Risques Naturels prévisibles d'inondation de la Bourbre moyenne (Cf. Annexes du PLU)

- Constructible sous conditions
- Inconstructible sauf exceptions

Les risques miniers (étude Géodéris, 2011)

- Risque faible d'effondrement localisé

En dehors des exceptions listées dans le règlement écrit, tout secteur identifié au document graphique comme étant soumis à un aléa minier est inconstructible.

Périmètres de protection des captages des eaux potables et minérales

- Périmètre de protection immédiat
- Périmètre de protection rapproché
- Périmètre de protection éloigné

Autres éléments

- Zonage du PLU de Villefontaine
- Repérage des Orientations d'Aménagement et de Programmation au titre des articles L151-6 et L151-7 du CU

La commune est également exposée au phénomène de retrait-gonflement des argiles (Cf. Annexes du PLU)

Plans de prévention des risques technologiques (PPRT) Total Raffinage (Cf. Annexes du PLU)

- Assiette du PPRT (plan de prévention des risques technologiques) de l'établissement TOTAL RAFFINAGE FRANCE - Cf. Annexes du PLU & carte ci-contre

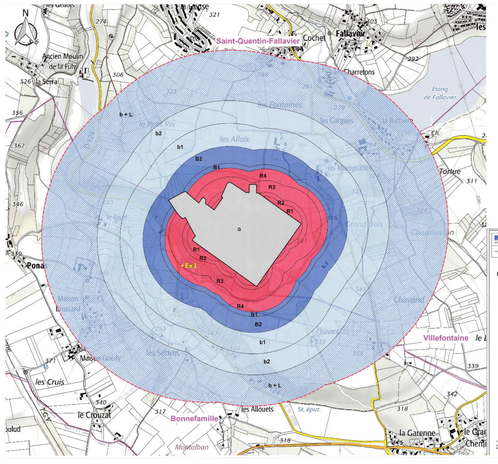
Saint-Quentin-Fallavier
Villefontaine
Bonnefamille
Le Crouzat
Les Allouets
Les Cruis
Les Allofs
Les Fontaines
Les Carges
Fallavier
Cochet
Charrebois
Étang de Fallavier
Fortiès
Chaussinandan
Choyzieu
Maison Gaillard
Maison Brissard
Montcelan
la Gatenne
Pont Moulin de la Fuly
Ponas
Les Sablons
Les Ayes
Les Ayes
Les Ayes